OEA/Ser.W

CIDI/doc.354/22 rev. 2

27 juillet 2022

Original: anglais

**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ DE LA**

**NEUVIÈME RÉUNION INTERAMÉRICAINE DES MINISTRES**

**ET HAUTS FONCTIONNAIRES CHARGÉS DE LA CULTURE**

**Antigua Guatemala, Guatemala – 27 et 28 octobre 2022**

**« Technologie, créativité et innovation comme opportunités de développement   
et de renforcement de la culture »**

(Approuvée à sa s réunion ordinaire tenue le 26 juillet 2022)

1. CONTEXTE

La pandémie de COVID-19 a gravement touché un grand nombre de secteurs clés et de moteurs de l'activité économique dans les pays du monde entier. Les effets sur les industries culturelles et créatives ont été particulièrement dévastateurs. Cela a été surtout évident dans les activités liées aux lieux et aux sites, tels que le théâtre, la musique en direct, les festivals, le cinéma et les musées. L'UNESCO estime qu'une contraction globale de 750 milliards d’USD de la valeur ajoutée brute des industries culturelles et créatives a été enregistrée au niveau mondial en 2020, ce qui représente un recul spectaculaire de la capacité de ces industries à être des moteurs de production dans les domaines culturel, économique et social en vue du développement durable.[[1]](#footnote-2)/

La Neuvième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture se tient donc dans le contexte de ce déclin et à un moment où certains pays ont commencé à supprimer un bon nombre de mesures qui avaient été prises en réponse à la pandémie et qui empêchaient les activités sur site, mettant ainsi en péril les moyens de subsistance traditionnels des artistes et autres praticiens de la culture.

La Neuvième Réunion offre donc aux États membres de l'OEA la possibilité d'étudier les moyens par lesquels les artistes et praticiens de la culture ont réussi à maintenir leurs moyens de subsistance pendant cette période, y compris leur adaptation aux nouvelles circonstances, l'utilisation d'outils technologiques et le soutien des pouvoirs publics durant cette période. Peut-être plus important encore, la réunion permettra d'examiner plus avant le rôle potentiel de la technologie, de la créativité et de l'innovation dans le renforcement de la culture et de l'expression artistique à l'avenir. Ces discussions comprendraient le partage d'informations et de données d'expériences sur la manière dont les technologiesont été utilisées dans les efforts de collection, de préservation et de diffusion en matière de patrimoine artistique et culturel, ainsi que sur la manière de renforcer le patrimoine matériel et immatériel par l'innovation et l'utilisation des nouvelles technologies.

1. SUJETS DE DISCUSSION PROPOSÉS

À la Sixième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine de la culture (CIC), qui s'est tenue en mode virtuel le 27 avril 2021, la CIC a écouté un exposé présenté par les hôtes de la Neuvième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture, au cours duquel ils ont proposé le thème suivant pour la prochaine réunion: « Technologie, créativité et innovation comme opportunités de développement et de renforcement la culture ». La CIC a également mis en évidence les quatre sous-thèmes suivants qu'elle propose d’inscrire à l’ordre du jour :

* Méthodologies et politiques de promotion de la gestion et de la consommation des arts et de la littérature
* Économie et industries créatives
* Modèles de recherche pour le développement culturel
* Renforcement du patrimoine et des expressions culturelles.

Le Secrétariat technique de la CIC a ensuite recueilli les observations des États membres sur le thème et les sous-thèmes proposés pour la réunion. Afin de tenir compte de ces observations, ainsi que pour favoriser une discussion plus rationnelle de ces questions à la prochaine réunion, les quatre sous-thèmes proposés ont été condensés en trois, la discussion sur les modèles de recherche pour le développement culturel ayant été intégrée dans le sous-thème Méthodologies et politiques de promotion de la gestion et de la consommation des arts et de la littérature. Outre le thème original, les trois sous-thèmes officiels qui seront examinés à la Neuvième réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture sont donc les suivants :

* Méthodologies et politiques de promotion de la gestion et de la consommation des arts et de la littérature
* Économie et industries culturelles et créatives
* Renforcement du patrimoine et des expressions culturelles.

Le premier sous-thème, relatif aux **Méthodologies et politiques de promotion de la gestion et de la consommation des arts et de la littérature,** reconnaît que l'une des conséquences de la pandémie a été l'utilisation accrue des technologies numériques par les professionnels de la culture et les consommateurs de biens culturels et créatifs. Les artistes, les créateurs et autres professionnels de la culture ont été mis au défi d'explorer les possibilités offertes par la technologie pour produire du contenu numérique dans de nouveaux formats consommables, ainsi que pour entrer en contact avec le public et de nouveaux consommateurs de biens culturels et créatifs à l’aide de nouveaux moyens. En tout état de cause, des défis sont apparus en raison, entre autres, de la fracture numérique et des disparités dans l’utilisation des technologies par les praticiens de la culture, ainsi que des inégalités dans la disponibilité de ces technologies au sein des pays et régions, et entre ceux-ci. Il est donc nécessaire de discuter de méthodologies et politiques visant à promouvoir la technologie dans la gestion, la production et la consommation des arts, de la littérature et d'autres biens culturels et créatifs.

La Neuvième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture offrira un espace de discussion en vue du renforcement de la formation des artistes professionnels afin d'y intégrer des technologies qui favorisent la commercialisation et maximisent la diffusion et la consommation des biens culturels. Ces discussions permettront de partager des informations sur les modèles de recherche en matière de développement culturel, y compris mais sans s’y limiter l'utilisation de la technologie pour susciter des travaux de recherche et créer des biens culturels axés sur les patrimoines culturels précolombien, autochtone et d'ascendance africaine, des stratégies numériques visant à promouvoir la consommation des arts et de la culture, ainsi que la promotion d'œuvres littéraires et d'autres activités artistiques au moyen de la technologie. En outre, les débats donneront également l'occasion de discuter de l'utilisation des technologies actuelles et émergentes, en y incluant éventuellement des exemples d'utilisation de la réalité virtuelle (VR), de la réalité augmentée (AR) et des jetons non fongibles (NFT)[[2]](#footnote-3)/, ainsi que du rôle joué par les autorités culturelles pour soutenir leur diffusion au sein des industries culturelles et créatives.

Le deuxième sous-thème, **Économie et industries culturelles et créatives,** reconnaît que les industries culturelles et créatives des Amériques, si durement touchées par la pandémie de COVID-19, sont dans une large mesure composées de microentreprises, et petites et moyennes entreprises (MPME), d'artistes individuels, de créateurs et d'autres petits producteurs de biens et services culturels. Si certaines d'entre elles ont pu survivre au pire de la pandémie, grâce à l'adoption et à l'utilisation d'outils technologiques et au soutien des pouvoirs publics et des autorités culturelles, d'autres continuent à éprouver des difficultés ou ont quitté ces industries à la recherche d’autres perspectives économiques ailleurs. Dans le même temps, les industries créatives des Amériques n’ont pas encore pleinement concrétisé leur potentiel et leur contribution économique, y compris par exemple en ce qui a trait à l'autonomisation des femmes dans les industries culturelles et les arts. Dans ces circonstances, il sera important de promouvoir le relèvement des industries culturelles et créatives et le soutien aux MPME dans le secteur de la culture, ainsi que de favoriser l'épanouissement et le développement les entreprises dans l'économie créative.

La Neuvième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture permettra aux États membres de partager des données d’expériences concernant les efforts qu’ils déploient pour encourager l'épanouissement d’entrepreneurs et l’éclosion d’entreprises créatives. Cela pourrait inclure, sans s'y limiter, des exemples de modèles d'incubateurs et d'accélérateurs d'entreprises, en s’appuyant sur la technologie pour optimiser la portée, le développement des compétences techniques et le renforcement des capacités, en tant que principes centraux visant à assurer le relèvement du secteur, en particulier dans les industries culturelles et les arts dans la région. Les considérations issues de Mondiacult seront prises en comptes lors des interventions. La réunion comprendra également des discussions sur les politiques et les programmes de soutien fiscal ou d’autres types de soutien financier aux industries culturelles et créatives touchées par la pandémie, ainsi que sur les moyens de renforcer la mesure de la contribution économique de ces industries au moyen d’outils comme les comptes satellites de la culture.

Le troisième sous-thème, relatif au **Renforcement du patrimoine et des expressions culturelles,** vise à favoriser le débat entre les ministres sur la façon dont les outils technologiques peuvent être utilisés, et ont été utilisés, en vue du renforcement du patrimoine et des expressions culturelles dans les Amériques. Il reconnaît que les technologies de l'information, de la communication et du numériquesont de plus en plus utilisées dans le monde entier pour la collection, la préservation et la diffusion en matière de patrimoine artistique et culturel. Cela comprend, par exemple, la configuration en 3D d'artefacts anciens ou l'application de la réalité augmentée (AR) pour compléter la perception des environnements du monde réel, y compris le patrimoine.

De même, au cours de la troisième phase du projet visant à renforcer le cadre pour le développement d'une économie du patrimoine dans les Caraïbes, des registres/inventaires nationaux des lieux patrimoniaux ont été établis dans deux États membres, à des fins de documentation des lieux patrimoniaux, afin que les pays connaissent l'emplacement de leurs lieux patrimoniaux et disposent d'informations historiques complètes à leur sujet - en utilisant ARCHES, une plateforme logicielle en accès libre, activée par voie géospatiale, destinée à l'inventaire et la gestion du patrimoine culturel, et mise au point par le World Monuments Fund et le Getty Conservation Institute.

La Neuvième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture permettra de partager des exemples d'utilisation des technologies dans les domaines du travail, des connaissances et de la préservation du patrimoine culturel dans les États membres de l'OEA. La réunion discutera également de la manière de renforcer le patrimoine matériel et immatériel au moyen de l'innovation et de l'utilisation de nouvelles technologies à des fins de diffusion et de pratique, ainsi que de la manière de reconnaître et de faire connaître les contributions des patrimoines culturels des peuples autochtones, des personnes d'ascendance africaine et d’autres communautés locales ainsi que les expressions culturelles des Amériques en utilisant les technologies de l'information, de la communication et du numérique.

Au nombre des autres sujets qui seront abordés à la réunion figurent les suivants:

**Réception des offres d’accueil de la Dixième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture**

Aux termes des annexes des Lignes directrices générales pour les processus sectoriels de niveau ministériel dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI)), l’État membre qui souhaite accueillir une réunion ministérielle est invité à faire part de son intention lors de la réunion précédente afin de rejoindre la troïka (voir CIDI/doc.228/17 add. 1, point 10) et de faire partie du processus et des activités ministériels dans la perspective de la prochaine réunion.

**Élection du Bureau de la Commission interaméricaine de la culture:**

Le Président et les deux vice-présidents de la Commission interaméricaine de la culture seront élus.

L’article 4 du Règlement des commissions interaméricaines du CIDI (CIDI/doc.259/18) dispose ce qui suit: Les commissions interaméricaines du CIDI élisent chacune un président et deux vice-présidents qui exercent leurs fonctions pendant trois ans ou jusqu’à la prochaine réunion ordinaire de la commission. Leur mandat débute à la date de leur élection et expire au moment de l’élection de leurs successeurs. Si la commission ne se réunit pas au cours de cette période, les élections peuvent avoir lieu dans le cadre des réunions ordinaires du CIDI ou de la réunion des ministres et hauts fonctionnaires du secteur concerné pour autant qu’un point figure à cet effet dans l’ordre du jour de la réunion. L’élection s’effectue par le vote affirmatif de la majorité des États membres.

**Examen et adoption du projet de déclaration et du projet de plan d'action**

Les projets de déclaration et de plan d'action seront examinés à des fins d’approbation.

**Autres questions**

1. OBJET DE LA RÉUNION
2. Discuter du rôle potentiel de la technologie, de la créativité et de l'innovation dans le renforcement de la culture et de l'expression artistique.
3. Examiner les politiques et mesures visant à promouvoir la technologie dans la gestion, la production et la consommation des arts, de la littérature et d'autres biens culturels et créatifs.
4. Permettre aux États membres de partager leurs données d’expériences concernant les efforts qu’ils déploient pour encourager l'épanouissement d’entrepreneurs et l’éclosion d’entreprises créatives et pour renforcer la contribution des industries créatives à l'économie.
5. RÉSULTATS ESCOMPTÉS DE LA RÉUNION
6. Une amélioration du dialogue et de la coopération régionale en matière de culture et de développement dans les Amériques.
7. La conclusion d’accords appelés à soutenir l'adoption de politiques qui intègrent la technologie, la créativité et l'innovation dans le développement et le renforcement de la culture dans les Amériques.
8. L’adoption des projets de déclaration et de plan d'action de la Neuvième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture.
9. STRUCTURE DE LA RÉUNION

La réunion offrira un espace de concertation aux États membres pour partager leurs données d’expériences et elle servira à promouvoir le dialogue entre les ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture. Chacune des séances plénières sera consacrée à l'un des sous-thèmes spécifiques de la réunion et comprendra des exposés écrits, oraux et visuels par des ministres, d'autres hauts fonctionnaires chargés de la culture, ou leurs représentants. Dans des circonstances exceptionnelles, les exposés peuvent impliquer des experts en la matière, selon qu’il sera jugé nécessaire pour renforcer le dialogue. À la suite des exposés de chaque sous-thème, les ministres disposeront d'un temps suffisant - au moins quarante-cinq (45) minutes - pour engager des discussions approfondies et présenter d'autres considérations, partager des données d’expériences nationales, voire suggérer des options possibles de politiques liées au domaine traité.

CIDRP03614F01

1. . Nouvel aperçu de l’UNESCO sur l'impact économique sur les industries créatives. Peut être téléchargé à l'adresse suivante :

   https://fr.unesco.org/creativity/news/nouvel-apercu-de-lunesco-sur-limpact-economique-surs [↑](#footnote-ref-2)
2. . Un NFT est un actif numérique qui représente des objets du monde réel tels que des œuvres d'art, de la musique, des éléments de jeu et des vidéos. Ils sont achetés et vendus en ligne, fréquemment au moyen de [crypto-monnaies](https://www.forbes.com/advisor/investing/cryptocurrency/what-is-cryptocurrency/), et ils sont généralement codés à l'aide du même logiciel sur lequel reposent de nombreuses crypto-monnaies. Voir Forbes Advisors, avril 2022,

   <https://www.forbes.com/advisor/investing/cryptocurrency/nft-non-fungible-token/> [↑](#footnote-ref-3)